



LE RMT SOLS & TERRITOIRES EN QUELQUES MOTS : SON ROLE DANS LE PROJET ABC'TerrE

Jean-Luc FORT¹, Joëlle SAUTER², Marion BARDY³

1 : Chambre régionale d'Agriculture Aquitaine Limousin Poitou-Charentes

jean-luc.fort@alpc.chambagri.fr

2 : Association de relance Agronomique en Alsace j.sauter@alsace.chambagri.fr

3 : INRA Infosol

Marion.Bardy@orleans.inra.fr

Les RMT : un dispositif ayant atteint une certaine maturité

Le Réseau mixte Technologique (RMT) Sols & Territoires s'inscrit dans un dispositif mis en place en 2006 par le ministère de l'agriculture. Les RMT ont ainsi été définis comme des dispositifs de partenariat favorisant le rapprochement entre les acteurs de la recherche, de la formation et du développement. Ils ont pour objet la mise en commun de ressources humaines par les membres du réseau pour la réalisation de travaux collaboratifs sur des thématiques prioritaires pour le développement des secteurs agricoles et agroalimentaires. Une évaluation des RMT en 2012/2013 a reconnu la pertinence d'un tel dispositif et la plupart des RMT ont ainsi été reconduits jusqu'en 2018 (30 RMT).

Le RMT Sols & Territoires est en activité depuis 2010 et porte un double enjeu : 1) Connaître les sols et donner accès à la connaissance des sols dans les territoires agricoles et ruraux 2) Mieux faire prendre en compte les sols dans différentes politiques, projets et programmes d'action agricoles, environnementaux et ruraux. Il ne prend pas en compte toutes les problématiques liées au sol mais s'intéresse plus particulièrement à la localisation des sols dans l'espace pour accompagner des politiques et actions portées par différents acteurs.

Les membres impliqués dans le RMT sont d'origine très variée et comportent deux cercles. Les membres fondateurs au nombre de 11 sont directement impliqués dans le pilotage et l'animation. Un cercle plus large de partenaires associés (22) est amené à participer à un ou plusieurs projets initié(s) par le RMT mais certains membres peuvent aussi être plus passifs et recueillir les informations du réseau de façon privilégiée. Le RMT Sols & Territoires est agréé jusqu'à fin 2018.

Le projet ABC'TerrE et le RMT

Le RMT a pour vocation d'être un incubateur de projets. La problématique concernant un diagnostic de l'état organique des sols à l'échelle d'un territoire a été « défrichée » par le RMT dès 2011 dans le cadre d'un mémoire de fin d'étude (VIGOT, 2011). Ce premier travail a donné lieu à une méthode permettant de spatialiser les teneurs en carbone et matières organiques et de simuler des évolutions à partir de données sols et d'un état d'occupation des sols et des pratiques actuelles. Cette méthode a été perfectionnée au travers d'un diagnostic des stocks et des flux sur une région : Le carbone organique des sols cultivés de Poitou-Charentes quantification et évolution des stocks (VIGOT, 2012).

Le projet ABC'TerrE s'est emparé de ces premiers travaux pour envisager un projet beaucoup plus ambitieux déposé auprès de l'Appel à projet REACTTIF fin 2013.

Inscrit dans les projets soutenus par le RMT, ABC'TerrE bénéficie et bénéficiera du réseau partenarial du RMT pour faire connaître ses productions et en augmenter la portée. Les résultats ont déjà été largement valorisés et la communication faite sur le projet ABC'TerrE par le RMT contribue à leur appropriation. Plusieurs initiatives locales manifestent ainsi un intérêt pour les outils et méthodes élaborés par ABC'TerrE.

Le projet ABC'TerrE illustre ainsi parfaitement les synergies développées entre un dispositif « conduite de projet » et un dispositif « animation de réseau ».